

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY**

Procès-verbal d'une séance ordinaire tenue le 5 décembre 2016, au 162 chemin des Prés, sous la présidence de monsieur le maire, Jacques Riopel, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et faisant quorum :

Mme Diane Laverdière #2 M. Jean-Jacques Trépanier #1
Mme Thérèse Lemay #5 M. Daniel Rose #6
M Réal Nolet #3 M. Mario Deschâtelets #4

Mme Céline Dupras, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Ouverture de la séance à 19h30

2016-12-183 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Rose, secondé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2016-12-184 ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX DU 7 ET DU 22 NOVEMBRE 2016

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay secondé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux des séances du conseil du 7 et du 22 novembre 2016, tel que déposé.

Adoptée

2016-12-185 DEMANDE SUBVENTION ÉLABORATION DE PLANS ET DEVIS DANS LE CADRE DU PIIRL

Attendu que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Saint-Marc-de-Figuery a pris connaissance des modalités d'application du Volet-Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

Attendu que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Saint-Marc-de-Figuery désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

Attendu que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC d'Abitibi a obtenu un avis favorable du MTMDET;

Pour ces motifs, sur la proposition de monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu que le conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Marc-de-Figuery autorise, la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Céline Dupras à présenter et signer une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adoptée

2016-12-186 APPUI À LA FQM SUR LE PROJET DE LOI #106

CONSIDÉRANT que le 7 juin 2016, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. Pierre Arcand, rendait public le projet de loi n^o 106, *Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives*;

CONSIDÉRANT que les préoccupations les plus souvent soulevées par le milieu municipal, notamment au regard de ses responsabilités en matière d'aménagement du territoire, de sécurité publique et civile, d'environnement et de développement durable portent sur le développement rapide des ressources énergétiques non renouvelables (gaz de schistes, substances minérales, pétrole conventionnel, etc.);

CONSIDÉRANT qu'il nous apparaît pertinent d'impliquer activement le milieu municipal pour concilier les enjeux environnementaux, sociaux et économiques soulevés par les activités, ce qui n'est pas le cas du projet de loi sur les hydrocarbures;

CONSIDÉRANT que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a présenté son mémoire à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le 17 août dernier;

CONSIDÉRANT que les recommandations du mémoire de la FQM soulèvent les préoccupations des MRC et des municipalités locales en regard de la protection des pouvoirs des instances municipales en aménagement du territoire, de l'autonomie locale et de la protection de l'environnement et de l'eau;

CONSIDÉRANT qu'en réponse aux recommandations formulées par la FQM dans son mémoire, le ministre,

M. Pierre Arcand a déposé 80 amendements mineurs au projet de loi n^o 106 le 29 septembre 2016;

CONSIDÉRANT que le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la FQM sans pour autant abolir la présence du développement des hydrocarbures sur l'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT que, lors de l'assemblée générale le 1^{er} octobre dernier, les membres ont adopté une résolution afin de mobiliser la FQM sur les amendements à apporter au projet de loi sur les hydrocarbures;

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, secondé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu de demander;

D'ADOPTER un moratoire de 5 ans sur l'usage des techniques d'extraction des hydrocarbures non conventionnelles, telles que la fracturation hydraulique et la stimulation des puits à l'acide;

D'ABROGER l'article 246 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* qui donne priorité aux permis miniers, gaziers et pétroliers sur les schémas d'aménagement des MRC de même que sur les règlements de zonage et de lotissement des municipalités;

D'ACCORDER le pouvoir à la MRC de désigner des zones, où la protection et la production gazières et pétrolières seraient interdites;

DE DEMANDER au gouvernement d'octroyer aux municipalités le pouvoir de déroger aux normes provinciales prévoyant des distances séparatrices entre les installations des sociétés gazières et pétrolières, les sources d'eau potable et les habitations pour imposer des normes plus sévères lorsqu'elles le jugent nécessaire;

D'APPUYER activement et concrètement une vaste campagne du « 100 \$ pour Solidarité Ristigouche » afin d'aider cette municipalité à se défendre tout en montrant la désapprobation du monde municipal à l'égard des prétentions de corporation, telle que Gastem;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à M. Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, à M. Davis Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, et à M. Richard Lehoux, président de la FQM.

Adoptée

2016-12-186 DEMANDE SUBVENTION POSTE ANIMATEUR JEUNESSE

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, secondé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu de déposer une demande de soutien financier auprès de Mobilisation Espoir Jeunesse pour un poste d'animateur jeunesse et autorise madame Jocelyne Bilodeau, agente de développement à signer les documents nécessaires.

Adoptée

2016-12-187 ACQUISITION MODULE DE JEUX PARC FAMILLE

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets, secondé par monsieur Daniel Rose d'autoriser l'acquisition du module de jeux et des accessoires auprès du plus bas soumissionnaire, l'entreprise Jambette au montant de 29 938.57\$ incluant les taxes applicables. Le paiement de cet achat étant couvert par la subvention de 20 000\$ du pacte rural et des dons recueillis pour le projet du parc famille du secteur Boisé, Haut-Bois.

Adoptée

2016-12-188 PROPOSITION : SOLUTIONS D'AFFAIRES TARGA

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu d'accepter la proposition de l'entreprise CTM pour l'accès réseau cellulaire au coût de 10\$ mensuellement par cellulaire pour le service des pompiers de la municipalité.

Adoptée

2016-12-189 EMPLOI ÉTÉ CANADA 2017

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, secondé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu de déposer une demande d'aide financière au programme Emploi été – 2017. Monsieur le maire Jacques Riopel et madame la directrice générale et secrétaire-trésorière Céline Dupras sont autorisés à signer tous les documents nécessaires au dépôt de la demande.

Adoptée

2016-12-190 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2017

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, secondé par monsieur le conseiller, Réal Nolet et unanimement résolu d'adopter le calendrier des séances du conseil pour l'année 2017.

JOUR	DATES	HEURE
Lundi	9 janvier 2017	19h30
Lundi	6 février 2017	19h30
Lundi	6 mars 2017	19h30
Lundi	3 avril 2017	19h30
Lundi	1 mai 2017	19h30
Lundi	5 juin 2017	19h30

Lundi	3 juillet 2017	19h30
Lundi	7 août 2017	19h30
Lundi	11 septembre 2017	19h30
Lundi	2 octobre 2017	19h30
Lundi	6 novembre 2017	19h30
Lundi	4 décembre 2017	19h30

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT TAUX DE TAXES

Madame la conseillère Thérèse Lemay, donne maintenant avis de motion qu'un règlement établissant les taux de taxes pour l'année 2017 sera adopté à une séance ultérieure.

AVIS DE MOTION – MODIFICATION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS

Madame la conseillère Diane Laverdière donne maintenant avis de motion qu'une modification au règlement #205-2014R Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de la Paroisse de Saint-Marc-de-Figuery sera adopté à une séance ultérieure.

AVIS DE MOTION – MODIFICATION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS

Madame la conseillère Diane Laverdière donne maintenant avis de motion qu'une modification au règlement #208-2012 Code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de la Paroisse de Saint-Marc-de-Figuery sera adopté à une séance ultérieure.

2016-12-191 PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET PLAN D'ACTION 2017

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu d'adopter le Plan stratégique 2015-2018 ainsi que le Plan d'action 2017 de la municipalité, tel que présenté.

Adoptée

2016-12-192 PRATIQUE ET RÉUNION – SERVICES INCENDIES

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu d'autoriser le versement du montant annuel prévu au budget permettant de soutenir les activités de la brigade incendie de St-Marc pour les pratiques et réunions de l'année 2016, selon un pointage de présence.

Adoptée

2016-12-193 BRUNCH BINDO-DINDE

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu de soutenir financièrement l'activité du brunch Bingo Dinde de la Fabrique pour un montant de 50\$.

Adoptée

2016-12-194 DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets et unanimement résolu de soutenir le développement de construction de bâtiments agricoles en délivrant les permis de construction sans frais pour l'agriculteur.

Adoptée

2016-12-195 MANDAT VÉRIFICATEUR EXTERNE

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, secondé par monsieur le conseiller Daniel Rose et unanimement résolu de mandater monsieur Daniel Tétreault, CPA inc. comme vérificateur externe pour l'année financière 2016.

Adoptée

2016-12-196 ADOPTION DES DÉPENSES

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, secondé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu d'adopter les dépenses du mois de novembre 2016 et celles prévisibles décembre 2016.

Comptes fournisseurs payés en novembre 2016 pour un total de 44 519.15\$

Versement par chèque C1600211 à C1600234

Paiement en ligne sécurisé L1600076 à L1600083

Paiement par transfert électronique P1600187 à P1600210

Consulter la liste complète dans le journal Éveil campagnard de décembre

Comptes à payer en décembre 2016 en date du conseil pour un total de 381 785.26\$

Versement par chèques C1600235 à C1600241

Paiement en ligne sécurisé L1600084 à L1600086

Paiement par transfert électronique P1600211 à P1600221

Salaires payés en novembre 2016

D1600240 à D1600263 pour un montant total de 11 516.44\$

P1600012 à P1600027 pour un montant total de 8 673.28\$ (Pompiers)

Salaires à payer en décembre 2016

D1600264 à D1600290 pour un montant total de 17 697.02\$

P1600011 pour un montant total de 792.43\$

Adoptée

Le budget comparatif de novembre est déposé

2016-12-197 LEVÉE

À 20h40, il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, secondé par monsieur le conseiller Daniel Rose et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

Jacques Riopel, maire
Maire

Céline Dupras
Directrice générale et secrétaire-
trésorière